



Appel à candidatures
Bourses de master de l'ambassade de France en Égypte
Programme Rifaat Al-Tahtawi
Année universitaire 2026-2027

Période de candidature : jusqu'au 15 février 2026 (à 23:30 heure du Caire)



CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

- Nationalité **égyptienne** (les doubles nationaux franco-égyptiens ne sont pas éligibles).
- Projet d'études : candidature en **master 2 (deuxième année)** dans un établissement d'enseignement supérieur en France.
- Titulaire d'un **diplôme égyptien ou français de l'enseignement supérieur OU dernière année en cours pour l'obtention d'un diplôme égyptien ou français** de l'enseignement supérieur qui justifie d'une formation **de niveau bac+4** (au minimum).
- **Niveau d'anglais ET/OU de français**, certifications acceptées :
 - o DELF, DALF, TCF, IELTS, TOEIC validant un **niveau B2 (CERL)** minimum
 - o **OU** baccalauréat français, IGCSE, IB, GRE, GED, SAT
 - o **OU** attestation de l'université d'origine stipulant que les études ont été poursuivies en anglais et/ou en français

La bourse Tahtawi ne peut pas être attribuée pour des formations en alternance ou à distance.

Important :

La bourse est attribuée pour des formations de master 2 comprenant obligatoirement des cours en France. Il est possible de continuer à bénéficier de la bourse pendant un stage si et seulement si **ce dernier a un caractère obligatoire et est inscrit dans le programme officiel de votre master 2.**

Il n'est pas possible de bénéficier de la bourse uniquement pour effectuer un stage.

La bourse ne couvrira que la **durée minimale obligatoire** de votre stage (cette durée est stipulée dans le programme de votre formation).

La bourse sera attribuée pour 10 mois maximum au total (formation + stage). Toute prolongation de votre stage sera à vos propres frais.

PRESTATIONS DE LA BOURSE

La bourse Tahtawi ouvre droit à une allocation mensuelle indicative de 860 € pendant une durée de dix mois. Ce montant correspond à l'attribution pour l'année universitaire 2025-2026 et demeure susceptible d'être révisé conformément à l'évolution de la réglementation française. L'ouverture du programme est conditionnée à la disponibilité des budgets nécessaires.

Les boursiers peuvent également bénéficier d'une ou plusieurs des prestations suivantes :

- La gratuité des frais liés au visa ;
- Une exonération des frais d'inscription¹ dans les établissements publics sous tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, et de la CVEC ;
- Une aide à la réservation d'une place en résidence universitaire.

La bourse ne couvre pas les frais de voyage.

¹ Les frais d'inscription correspondent aux coûts administratifs liés à l'inscription et ne doivent pas être confondus avec les frais de scolarité, qui couvrent le coût de la formation.

Si vous êtes lauréat, vous ne pourrez pas postuler une deuxième fois pour la bourse. Il n'est possible de bénéficier de la bourse Tahtawi qu'une seule fois.

CRITÈRES DE SÉLECTION

par ordre d'importance

- Excellence des **résultats universitaires** ;
- Qualité du **projet d'études et professionnel**, et **cohérence** avec les formations antérieures ;
- Qualité des **expériences extra-universitaires** (stage, emploi, expérience associative, sport, art...);
- Qualité de la présentation, de la mise en page et de la rédaction du dossier de candidature ;
- Une priorité est donnée aux étudiants effectuant une première expérience de mobilité ;
- Spécialité d'étude sous-représentée dans l'ensemble des candidatures.

ANNULLATION DE LA BOURSE

L'ambassade se réserve le droit d'annuler une bourse, même après avoir donné au lauréat son attestation signée, pour les raisons suivantes entre autres :

- le **lauréat n'est accepté dans aucune des formations** auxquelles il a postulé ;
- **visa non accordé** par le consulat de France ou **cas de force majeure** qui empêche les mobilités ;
- le lauréat est bénéficiaire d'une autre bourse du gouvernement français ;
- l'ambassade constate qu'une des conditions d'éligibilité mentionnée ci-dessus n'est pas respectée.

PROCÉDURE DE CANDIDATURE

Étape n°1 : Postulez à un ou plusieurs programmes de **master 2** en France

Avant d'envoyer votre dossier de candidature Tahtawi, il est indispensable de **postuler à un programme d'études en France de niveau master 2.**

Deux options sont possibles :

- via la plateforme « [études en France](#) »
- directement auprès d'un établissement d'enseignement supérieur.

Plus de renseignements :

- sur le site [Campus France Egypte](#),
- dans la brochure « [étudier en France](#) »

- en contactant les responsables Campus France Egypte : campusfrance@ifegypte.com

Étape n°2 : préparez et rassemblez les documents

Tous les documents ci-dessous doivent être regroupés en **un seul fichier au format pdf**. **Merci d'utiliser le nom de fichier suivant : Tahtawi2026_NOM DE FAMILLE_Prénom**

- copie du passeport en cours de validité (page identité)
- curriculum vitae, **maximum 1 page**, rédigé en français ou en anglais (le choix de langue dépend de la langue de votre formation en France)
- lettre de motivation, avec description du projet d'études : **maximum 1 page**, police Times New Roman taille 11, rédigée **dans la même langue que le CV**. (le choix de langue dépend de la langue de votre formation en France)
- relevé de note du diplôme de fin d'études secondaires (thanaweya amma, bac français, autre) avec **une traduction en français ou en anglais si l'original est en arabe**.
- copie des relevés de notes de toutes les années universitaires (baccalauréat, licence, bachelor) avec **une traduction en français ou en anglais si l'original est en arabe**.
- copie du dernier diplôme obtenu avec **une traduction en français ou en anglais si l'original est en arabe**.
- attestation de niveau de langue (français ou anglais) acceptées :
 - DELF/DALF/TCF/TEF (français), TOEIC/TOEFL/IELTS (anglais) certifiant un **B2 minimum**
 - Diplôme du secondaire en français ou en anglais (Bac français, IGCSE, IB, SAT...)
 - Attestation signée de l'université stipulant que les études ont été poursuivies en anglais et/ou en français
- Justificatif de candidature ou d'acceptation dans un programme de **master 2 en France** :
 - Cas n°1 : vous avez postulé via la plateforme « études en France »
 - Fournir le numéro de dossier *études en France* (ex : EG20-XXXXX)
 - Cas n°2 : vous avez postulé directement auprès d'un établissement d'enseignement supérieur
 - Fournir l'accusé de réception du dossier de candidature ou l'attestation d'acceptation définitive. En cas d'absence d'attestation, veuillez transmettre tout justificatif de candidature recevable (mail, capture d'écran...).

Étape n°3 : remplissez le formulaire d'information et soumettez votre dossier de candidature

Veuillez remplir le formulaire d'information en ligne via le lien suivant et n'oubliez pas de joindre votre dossier de candidature à votre formulaire :

2026 Formulaire de candidature Tahtawi

Pour plus d'information, vous pouvez nous contacter : bourses@ifegypte.com <<

RÉSULTATS

L'annonce des résultats est prévue pour juin 2026

CONTACTS

Pour toute question concernant votre choix de formation et les procédures de candidatures dans les établissements français, contactez nos espaces Campus France : campusfrance@ifegypte.com

Pour toute question concernant les bourses, écrivez-nous à l'adresse suivante : bourses@ifegypte.com

